



# Fédération départementale



## Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 5 décembre 2016, Le Pouzin

Le cinq décembre deux mille seize, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

### Étaient présents avec voix délibérative :

**Mesdames :** Audibert Agnès (pouvoir de Collard Stéphane), , Boukhari Nor El Houda, Carret Françoise, Cheikh Halima, Faure Sandrine, Glass Josie, Payrastre Hélène, Raynard Christiane (Pouvoir de Delaroque Patrick), Rodrigues Marie (pouvoir d'Avogadro Nathalie), Wallet Julie

**Messieurs :** Astier Philippe, Delas Denis, Duret François, Faucuit Alain (pouvoir de Roucoux Patrick), Ferrer Yves, Gagou Mustapha, Giordano André (Pouvoir de Haond Sébastien), Hallier Jean-Claude, Jambet Pierre, Timbert Gérard, Royer-Manoha Jean-Noël, Paulin Jean-Michel

### Étaient excusés,

**Mesdames :** Avogadro Nathalie, Clément-Montalbano Thérèse, Evard Karen, Souche Geneviève

**Messieurs :** Collard Stéphane, Delaroque Patrick, Haond Sébastien, Roucoux Patrick

### Étaient présents sans voix délibérative :

**Monsieur :** Dumortier Christian (délégué de la fédération)

### Ordre du jour

- Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 7 octobre 2016
- Elaboration du projet fédéral 2017-2020
- Budget prévisionnel 2017
- Proposition d'une démarche de renouvellement du marché public ASLL 2018-2020 (Accompagnement Social au Logement).
- Proposition d'une validation de notre engagement dans le cadre du nouveau PTI.
- Proposition d'un portage par la fédération du second projet « Seniors en vacances » inter centre sociaux

## COMPTE-RENDU DE SEANCE

### **Introduction d'Alain qui rappelle le décès d'Annie Galamien.**

- **Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 7 octobre 2016.**

Le CR du CA du 7 octobre 2016 avait été envoyé avec la convocation. En l'absence de remarque il est soumis à délibération

**Nombre de votants pour ce vote : 24**

**Ne prennent pas part au vote :**

**Pour : 18      Contre : 0      Blanc ou nul : 6**

**La délibération est adoptée par 75% des suffrages exprimés.**

- **Elaboration du projet fédéral 2017-2020**

Evaluation du projet 2013-2016 : Un temps **d'échange** et **d'analyse** des enquêtes réalisées auprès des administrateurs fédéraux et des centres sociaux.

La compilation des différentes enquêtes et sa mise en forme ont été réalisées dans la semaine précédant le conseil. Les centres sociaux ont plutôt bien répondu :

13 structures, soit 58 personnes pour les bénévoles, et 14 Csx ont répondu avec 60 personnes pour les salariées. La plupart du temps les questionnaires ont été renseignés en collectif, rarement individuellement, de même la plupart des centres ont bien fait un travail séparé entre bénévoles et salariés. Il nous semble que nous pouvons considérer comme significatif ce taux de retour.

Pour le questionnaire qui concernait les administrateurs fédéraux nous arrivons à un taux de 74% de réponses, là aussi très significatif. Ce que nous pouvons remarquer sur une lecture de chaque fiche, c'est qu'il n'y a que très peu de centres qui n'ont pas pu répondre à une question. Celle-ci est plus ou moins fournie, il y a plus ou moins de complément mais pas de non réponse totale.

Il reste quelques centres qui doivent encore faire parvenir leur travail. Il est proposé que celui-ci soit mis en perspective de celui réalisé ce soir soit pour le confirmer, soit pour le questionner.

Il est ensuite proposé qu'on se divise en 5 tables : 2 sur les professionnels, 1 sur les administrateurs et 2 sur les bénévoles avec pour objectifs :

- De prendre connaissance de ce qui est revenu
- De repérer ce qui semble intéressant soit positivement soit à mettre en question, pour que nous puissions poursuivre avec l'éclairage du réseau notre travail d'évaluation.

Gérard et Marie sont rapporteurs pour les tables qui ont analysé les réponses des professionnels. De leur propos nous pouvons retenir :

Ce qui semble important au niveau des professionnels c'est la mise en réseau des différents centres sociaux. Les grandes fonctions d'une tête de réseau (représentation / formation / animation de réseau) qu'elle porte semble bien assurées. Les liens se sont resserrés entre Csx et Facs. Les mots importants : mutualisation, partenariat, beaucoup au niveau technique entre les Csx et la Fédé.

Pour les professionnels la fédération est le lieu qui « titille » un peu les pratiques. Elle donne des envies de produire et de mettre en œuvre des pratiques nouvelles, parfois différentes au sein du centre. Les formations sur les actions collectives et la mise en réseau des acteurs y contribuent. La présence dans le cas de renouvellement des projets sociaux est éclairante et structurante.

On n'a pas fait de hiérarchisation, tout était fondamental, tout se tient. Il y a des redondances, mais pas de dissonance. Difficile de donner des priorités, à démêler dans tout le panel de ce qui a été fait et c'est intéressant car ça éclaire pour les gens à l'extérieur le quantitatif. Ce que montre la première partie du document c'est que les centres sont bien dans le mouvement.

Julie et François nous font retour du travail de leurs 2 tables qui analysaient les retours d'enquêtes faite par les bénévoles. Pour les bénévoles, ce que produisent les 3 axes politiques du projet de la Fédé, prend des formes très diversifiées suivant les centres, mais aussi suivant leur connaissance de ce qui se passe dans leur centre. La lutte contre la pauvreté ne semble pas très visible pour les bénévoles, par contre les deux autres axes leur paraissent plus visibles.

Sur ce qui a été fait la plupart sont satisfaits et répondent ainsi aux différentes questions posées. Quand ils répondent NON c'est la plupart du temps parce qu'ils n'ont pas eu besoin d'un appui de la fédération. On est assez surpris que de nombreux bénévoles aient été à des formations très différentes. Les bénévoles reconnaissent ces temps comme des espaces de formation mais à améliorer avec des formations de proximité ou en tournée.

Il y a une reconnaissance des bénévoles d'une Facs comme tête de réseau qui vient en appui des projets sociaux. Mais il faut mieux travailler en amont l'articulation avec eux, certains bénévoles (peu nombreux toutefois) expriment que les décisions se font sans eux et que ça n'a pas été travaillé avec eux. Des bénévoles trouvent qu'ils n'ont pas assez de retour sur les questions posées à la Facs, que l'information n'arrive pas à eux. Par ailleurs il n'y a pas dans les centres de retour sur les différents niveaux du fédéralisme ; départemental, régional ou national. Il conviendrait de réorganiser l'info de la Facs vers les centres : l'info est seulement adressée aux directions et Présidences (ni aux salariés, ni aux bénévoles) ça mérite d'y réfléchir.

Pour les administrateurs de la Facs : Beaucoup de points forts et peu de points faibles. Ils notent toutefois que de travailler plus en petits groupes est à la fois plus sympa mais aussi plus facile, efficace. Ils mettent en avant la qualité des débats dans nos CA.

Points faibles : vocabulaire, un glossaire des abréviations serait nécessaire, réunions trop longues pour certains (mais avec pas assez de temps pour d'autres), ordres du jour trop importants. Guide du bénévole qui dégrossit ce que c'est que la Facs.

#### Ce que nous pourrions améliorer :

- Réaffirmer les valeurs de l'éducation populaire qui sont un peu laissées de côté :
- Renforcer encore un peu plus le lien entre la fédération et les centres. Pourquoi pas une rencontre annuelle avec chaque centre pour entretenir un dialogue plus étroit avec l'ensemble des acteurs du centre
- Développer la communication en direction des adhérents (professionnels et bénévoles)
- Continuer et renforcer nos actions de formation des bénévoles
- Poursuivre la mise en réseau et la formation des professionnels.

Pour Jean-Michel plus les années passent, plus la Facs remplit son rôle dans toute sa compétence. Depuis les débuts il y plus de 25 ans le travail accompli fait qu'on arrive à un aboutissement. Par ailleurs les centres et/ou les partenaires savent faire appel quand il y a de gros pépins et la partie du travail fédéral « d'urgentiste » est une fonction assez bonne, ça se bonifie. Sur ce point Christian nous dit que cette fonction est une fonction grande consommatrice de temps et suivant les périodes elle peut occuper une très grande part du travail des délégués. Une autre fonction qui prend du temps est la capacité des délégués à bien connaître les acteurs ; aujourd'hui entre Vanessa et Christian les deux délégués connaissent sensiblement tous les administrateurs et professionnels des Csx, mais aussi les élus et techniciens des communes et des intercommunalités, des institutions et collectivités locales partenaires. C'est cette connaissance qui permet de faire du projet commun et partagé dans le réseau, de développer du partenariat. Notre prochain projet devra articuler, calibrer tout ceci avec les attentes de nos partenaires et nos moyens financiers et humains.

Premier temps de travail sur les enjeux du prochain projet fédéral : Le 15 décembre a lieu le prochain COPIL de notre convention. Une délégation du bureau y participera pour faire avancer, préparer le pacte de coopération département/MSA/CAF/FACS. Chaque administration va mettre en avant ses enjeux au regard de l'AVS, et de ses compétences, nous en ferons de même. De ce qu'il ressort de ce temps d'échanges nous pouvons noter :

- Pour les Csx l'enjeu est de toujours d'avoir une convention calée sur la durée de l'agrément mais articulée autour du projet global du Cs. Que celle-ci permette de sécuriser l'économie du projet sur cette durée. Mais il conviendrait de ne pas perdre ni la spécificité des projets au regard des territoires ni son autonomie (malgré sa dépendance économique) par rapport aux institutions et aux collectivités locales. Attention aussi à ce que dans un contexte de raréfaction des moyens, l'administratif ne prenne pas le pas sur l'animation du projet. (Évaluer/justifier prend parfois trop de temps par rapport aux actions sur le terrain)
- Pour le développement de l'Animation de la Vie Sociale sur le département, il nous semble pertinent d'avoir un schéma de développement du réseau qui soit articulé étroitement avec les CdC et qui

contribue au renforcement du maillage territorial soit par la création de nouveaux projets soit par le déploiement des centres actuels sur des territoires plus grands (avec moyens afférents)

- Maintien d'une subvention départementale pour le projet global dans le cadre de la convention pluri-partenariale et non pas le biais de conventions de gré à gré ? C'est important que ça reste comme ça, cela contribue à renforcer le fédéralisme.
- Renforcement des liens entre les centres sociaux et l'ensemble des directions et des services du Département tant au niveau du siège que des directions territoriales
- Comment va évoluer l'argent pour la Fédération pour continuer notre politique ? il est important pour le réseau d'avoir les moyens de poursuivre son projet.

#### • Budget prévisionnel 2017

La trésorière, Françoise Carret présente une proposition de budget prévisionnel pour 2017. Celle-ci est construite sur une hypothèse de maintien global du temps de travail sur les exercices 2017 et 2018, avec un transfert des heures que ne fait plus Christian du fait de sa formation vers Vanessa et les renouvellements du CDD de Margaret pour la gestion du site fédéral. Ceci nécessite que nos partenaires revoient le niveau de soutien à la fédération (pour rappel nous avons voté en 2016 un budget en déséquilibre de 15000€)

#### Côté dépenses :

- La non mise en place des séjours été enfants et jeunes (suspension du projet pour cette année)
- La fin du partage des locaux de Romans avec l'Urac et la fédération des CSx de la Drôme en milieu d'année. Remplacement par augmentation du télétravail et un stockage des documents dans un centre social. (Économie prévisionnelle sur cette année de 4 500€ et de 7 000€ à terme).
- La création d'une ligne budgétaire pour l'AG de la FCSF de 10 000€ pour pouvoir inviter largement à participer à l'événement comme validé par le dernier CA.
- Le maintien d'une ligne formation de 6 000€ pour des intervenants.
- Le passage à 95% de Vanessa (compensé par les remboursements de CIF de la formation de Christian sur 2017 et 2018 à 800€ près)

#### Côté recettes :

- La demande des subventions dans le cadre de la convention au niveau souhaité en 2013 (lors du passage de 72% à 80% et de chargée de mission à déléguée adjointe de Vanessa).  
D'où une sollicitation de 60 000€ au Département et 35 000€ à la CAF (maintien de la sollicitation à 4800€ de la MSA qui avait ajusté sa subvention à la hauteur souhaitée)
- Sollicitation de 2 subventions exceptionnelles pour les 25 ans de la Fédé et l'AG de la FCSF de 4 000€ chacune Département et CAF
- Hausse des cotisations de 0.5 à 0.55 sur la part du budget inférieur à 430 000€ et de 0.0074 à 0.0008 au-delà, cotisation plancher passage de 664 à 730€ soit une hausse du taux de 10% et une augmentation des cotisations de 5% au total.
- Baisse des ventes de prestations externes en lien avec le temps de travail, celles-ci ayant fait souvent l'objet de paiement d'heures ou de jours complémentaires.

Françoise revient sur la nécessité que les partenaires revoient le niveau de leurs subventions, sinon ça ne pourra pas tenir. Si nous n'obtenons pas ce niveau de financement, nous ne pourrons pas réaliser le travail à ce niveau.

Alain Faucuit : Convention pour 4 ans : espérons qu'ils l'ont entendu. Il faut revoir les montants des subventions. Il propose que nous entamions une négociation auprès du lieu d'accueil de l'AG de la FCSF. Christian répond que la négociation a été réalisée par la FCSF pour que chaque CS qui paie son inscription pour cette AG, ait un tarif le plus bas possible, cela ne semble donc malheureusement pas possible.

D'autres évoquent une recherche avec des investissements privés. C'est une piste de construction d'une économie pour nos projets à mettre à l'étude mais c'est plutôt un chantier d'avenir à long terme qu'une réponse pour le BP 2017.

Françoise présente aussi un second scénario alternatif, construit à partir du maintien en l'état de la masse salariale et du même niveau de subvention qu'en 2016. L'équilibre n'est toujours pas atteint, néanmoins les remboursements liés au CIF de Christian réduisent le déficit à 6200€. On devrait pouvoir dans ce cas être proche de l'équilibre par quelques économies et ventes de prestations. Dans ce scénario il n'y a pas d'heures complémentaires à Vanessa pour compenser le temps de formation, cela réduit la capacité de travail de la

fédération d'autant. Même si ce scénario est viable pour 2017 et 2018 il conviendra pour la suite de trouver une solution plus pérenne.

Dans celui-ci vous noterez aussi la disparition des 2 subventions exceptionnelles pour l'AG de la FCSF et de ce fait transfert vers les centres pour 8000€ du coût des repas de la soirée.

**Après échanges, nous prenons la décision de soumettre le scénario 1 à la délibération du conseil qui s'il est adopté deviendra notre Budget prévisionnel 2017, sera présenté en AG et servira de base pour nos discussions financières avec nos partenaires**

**Nombre de votants pour ce vote : 25**

**Ne prennent pas part au vote : les deux administrateurs de la CAF et de la MSA**

**Pour : 25 Contre : 0 Blanc ou nul : 0**

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Dans la mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 il est proposé trois options**

**Option N°1**

On anticipe sur la réponse et nous transformons le contrat de Vanessa Jaume en CDI à 95% EPT pour couvrir le temps de travail non réalisé par Christian du fait de sa formation.

**Option N°2**

On attend la décision des partenaires pour mettre en œuvre le remplacement de Christian. Dans l'attente on adapte le travail de la Fédération à nos moyens économiques et humains.

**Option N°3**

En attendant la réponse de nos partenaires et pour ne pas pénaliser l'action de la fédération on transfère une partie du travail de Christian sur Vanessa et on lui paie des heures complémentaires

**A l'unanimité c'est l'option 2 qui est retenue à partir du 1<sup>er</sup> janvier.**

**Le bureau est chargé de faire part le plus rapidement possible de ses décisions à nos partenaires afin de trouver une solution qui permette de maintenir le niveau d'activités de la fédération**

- **Proposition d'une démarche de renouvellement du marché public ASLL 2018-2020 (Accompagnement Social au Logement).**

**Rappel du contexte** Celui-ci concerne 8 centres sociaux et doit finir fin 2017. C'est un marché sur 3 ans conclu dans le cadre d'un GMES (groupement momentané d'entreprises solidaires) dont la fédération est le mandataire. Sont concernés les Csx de Valgorge / Le Pouzin / Le Teil et aussi Annonay (3) / Tournon / St Agrève.

Le travail administratif autour du marché est réalisé par Sylvaine (pour la diffusion de bons de commande et la relation au quotidien avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) qui gère le fonds et par Christian pour le suivi partenarial et le montage du marché.

**Démarche pour répondre (ou non) au prochain appel d'offres**

- Une réunion avec les CSx (direction et présidence) en février pour vérifier si les CSx veulent poursuivre et comment et avoir le retour d'une décision de l'instance de pilotage politique du centre
- Au CA fédéral du 30 mars : présentation du cadre du renouvellement travaillé avec les CSx pour validation.

Ensuite le travail de réponse sera mis en œuvre de telle manière qu'il puisse être construit, relu et amendé par les CSx et validé par tout le monde.

- Présentation et validation finale en septembre par les CA des centres concernés et celui de la fédération

**Nombre de votants pour ce vote : 27**

**Ne prennent pas part au vote : 0**

**Pour : 27 Contre : 0 Blanc ou nul : 0**

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

**Le délégué général est chargé de la mise en œuvre**

- **Proposition d'une validation de notre engagement dans le cadre du nouveau PTI.**

La Fédération est cosignataire du PTI (Pacte Territorial d'Insertion) depuis 4 ans au côté des institutions, des collectivités locales, des acteurs de l'insertion. Le département est en phase de renouvellement du PTI et nous a sollicité pour son évaluation dans un premier temps puis comme acteur du nouveau plan (2016-2019). Depuis 4 ans quelques Csx ont développé des projets d'insertion sociale, animé des groupes de paroles, renforcé leurs liens avec les CMS. La décision de s'engager est soumise à délibération.

**Nombre de votants pour ce vote : 27**

**Ne prennent pas part au vote :**

**Pour : 27      Contre : 0      Blanc ou nul : 0**

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Le délégué général est chargé d'en informer le Département**

- **Proposition d'un portage par la fédération du second projet « Seniors en vacances » inter centres sociaux**

Dans le cadre GPS (Groupe Projet Seniors) départemental qui est animé par la fédération avec des centres sociaux, nous avons envisagé de développer les actions de départ en vacances dans le cadre d'un partenariat avec l'ANCV. Nous pensions pouvoir faire partir une centaine de seniors sur deux séjours collectifs portés par deux centres. Mais si jusqu'à aujourd'hui l'ANCV ne refusait pas de projet, le programme s'est développé consommant ses crédits d'une part et d'autre part le placement des produits des chèques vacances (avant leur consommation) ne rapportant plus autant il y a une difficulté majeure : moins de recettes et plus de dépenses ... du coup l'agence a fait le choix de réduire de 15% le nombre de personnes (qui ne paient pas d'impôt et pourront partir à un prix de 170€ au lieu de 340€) pour les structures qui dans le cadre d'une convention ont organisé un séjour en 2016, de ne signer que 50 nouvelles conventions pour toute la France en 2017 (dont 5 pour Auvergne – Rhône-Alpes)

Pour augmenter nos chances d'être parmi celles-ci il est proposé que La Fédération porte en direct le projet :

**Nombre de votants pour ce vote : 27**

**Ne prennent pas part au vote :**

**Pour : 27      Contre : 0      Blanc ou nul : 0**

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Le délégué général est chargé d'en assurer la mise en œuvre avec l'ANCV**

### Questions diverses

**Intervention de Julie Wallet**, Directrice du CS d'Annonay qui nous informe que c'est son dernier CA puisqu'elle va être licenciée et quittera son poste le 31 décembre 2016. 2016 a été une année compliquée avec des problèmes internes à l'association puis des problèmes externes et financiers, doublé de relations partenariales institutionnelles complexes, voire tendues à certains moments. Pour Julie, la Fédération a aidé, mais elle n'a pas été toujours contente. Si la situation est difficile quelle est la position de la Fédé : à nos côtés, main dans la main, ou bien la Fédé n'était là qu'en tant que médiateur pour que le dialogue avance ? Elle nous propose de nous interroger pour les prochains projets sur la posture que doit prendre la Fédération.

Sa situation personnelle a été difficile, mais personne n'a rien dit, dommage ! Elle pense que dans un réseau d'éducation populaire il faut se soutenir. Pour son licenciement : elle a été volontaire mais ça n'a pas été une décision qu'elle a pris avec légèreté.

Christian nous rappelle que sur ce dossier la position de la Fédération et le mandat qui lui avait été confié étaient d'être en médiation. Ce qui avait été validé en bureau fédéral, avait été négocié avec le président de l'association des centres sociaux d'Annonay et avait fait l'objet d'une communication dans le bulletin d'information N°3 – 2016 qui est diffusé aux administrateurs et aux présidences et directions des centres. La fédération avait fait un effort de transparence et de communication qui ne semble pas à la hauteur attendue d'une part et qui pose la question de l'articulation interne entre des dirigeants bénévoles et la direction du CS.

Gérard Timbert annonce son départ du CS du Pouzin (et de facto du CA de la fédération) et un nouveau départ pour lui, comme retraité. Il a connu la Fédé depuis 1989, elle a beaucoup évolué et les Csx aussi. Il pressent des temps difficiles à venir sous des contraintes économiques croissantes et une impossible équation à tenir et nous souhaite de trouver les vents porteurs.

Il continuera toutefois à cheminer bénévolement avec nous pour toute la préparation de l'AG de la FCSF et de nos 25 ans en mai 2017

**Pour information, le bureau souhaite attirer votre attention sur un point qui n'est pas à l'ordre du jour du CA mais sur lequel il semble important que vous ayez un regard acéré.**

1 - Formation des conseils citoyens, rappel du contexte : A la demande des chefs de projets « politique de la ville » d'Aubenas, Privas et le Teil, la fédération est chargée de piloter et d'animer une formation mutualisée pour les Conseillers Citoyens. Celle-ci a fait l'objet de conventions de subventions (Le Teil, Privas) ou d'une facturation (Aubenas au Cs le Palabre) : plusieurs sessions ont déjà été organisées sur ce trimestre par la fédération et/ou avec des intervenants (CRDSU – Centre Ressource Développement social Urbain). Une prochaine rencontre est programmée pour le 12 novembre sur Le Teil et Aubenas. Une partie du travail prévu cette année sera décalée sur 2017, la charge étant trop importante pour les conseillers. Ce Projet pourrait être prolongé en 2017 avec tout ou partie des communes impliquées cette année.

2- Animation du Conseil Citoyen de Privas : Par convention et pour ne pas laisser retomber la dynamique enclenchée avec le départ d'Alice Jardin, Directrice du CCAS de Privas et Chef de projet politique de la ville pour la CAPCA, la fédération avait mis en appui au centre social Christian pour animer le Conseil jusqu'à la fin de l'année. Pour la suite nous avons fait une proposition de mise à disposition du centre social CCAS de Privas de mettre à disposition un service civique sur le contingent de la convention de la FCSF avec l'Agence du service civique. Christian encadrera le service civique (versement de 85 euros par l'agence par mois pour le tutorat) et le CCAS versera une subvention pour le reste à charge du coût du poste payé par la fédération). La fiche de poste est validée, un recrutement sera effectué avant la fin de l'année pour une prise de poste pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017. La mission est prévue pour une durée de 6 mois.

Cette situation est mise en place de manière exceptionnelle en lien avec le centre social et son projet.

Toutefois, les échanges que nous avons eu en bureau sur ce sujet montrent la nécessité de mettre celui-ci à l'agenda du prochain projet fédéral. Quelle place pour la fédération dans la politique de la ville ? quelles actions spécifiques ? quels liens avec les conseils citoyens ? les chefs de projets ? Autant de questions à mettre en débat avec plus de 40% des centres inscrits sur des territoires en Politique de la Ville.

3- Site de la FACS. Nous avons publié 11 articles depuis le début de l'été ... nous y mettons aujourd'hui des articles qui auparavant étaient publiés dans la lettre d'infos du bureau au CA. Nous envisageons la mise en place d'une newsletter bimestrielle (5/an) à partir du début de l'année 2017 pour inciter à aller lire les articles sur le site. Nous devrions donc recentrer la lettre d'information sur le travail du bureau, des délégués, de l'avancée des dossiers, des relations partenariales ...pour que les membres du CA puissent mieux piloter le travail fédéral.

**En l'absence d'autre question la séance est close à 21h30**

**Le président de la FACS**  
**Alain Faucuit**

**La secrétaire de séance**  
**Christiane Raynard**